

## **REGLEMENT Compétitions Masculines du 22 mars à Dole**

### **Pour les pupilles : 2 compétitions en une !**

**La formule principale retenue est le championnat par catégories d'âge (Poussin, Benjamin et Minime), et c'est celle-ci qui donnera le palmarès du Championnat départemental individuel.**

**Chaque gymnaste pourra réaliser le degré qu'il souhaite à chacun des 6 agrès, la majoration correspondante s'appliquera. Cela implique que la traditionnelle formule avec les sous catégories 1 et 2 est abolie.**

Catégories :

Poussins : années 2010 et 2009

Benjamins : années 2008 et 2007

Minimes : années 2006 et 2005

Récompenses :

En principe, les 3 premiers par catégorie seront médaillés ; s'il s'avère qu'une catégorie présente un nombre très important de gymnastes, nous déciderons conjointement de récompenser les suivants.

**Parallèlement, un classement par étoile sera établi pour permettre à ceux qui le souhaitent de participer à la finale régionale ayant lieu le 4 avril à Valentigney (règlement édicté par la ligue).**

Pour l'inscription des pupilles sur le fichier joint, dans la dernière colonne indiquer :

**P** 1<sup>ère</sup> étoile ou 2<sup>ième</sup> étoile ou 3<sup>ième</sup> étoile ou 4<sup>ième</sup> étoile ou 5<sup>ième</sup> étoile

**B** 1<sup>ère</sup> étoile ou 2<sup>ième</sup> étoile ou 3<sup>ième</sup> étoile ou 4<sup>ième</sup> étoile ou 5<sup>ième</sup> étoile

**M** 1<sup>ère</sup> étoile ou 2<sup>ième</sup> étoile ou 3<sup>ième</sup> étoile ou 4<sup>ième</sup> étoile ou 5<sup>ième</sup> étoile

N.B : Cette même double formule s'appliquera au championnat adulte qui se déroulera en aparté la veille au soir à la salle de l'Espérance Lédonienne.

### **Pour les jeunes poussins :**

Compétition des badges : voir règlement régional avec qualification à la finale régionale le 4 avril à Valentigney des 3 meilleurs jeunes poussins par année.

Pour l'inscription des jeunes poussins sur le fichier joint, dans la dernière colonne indiquer l'année de naissance : 2011 ou 2012 ou 2013